



Cégep de
Chicoutimi

Vignette 2018-2019

À tous les étudiants

INSTRUCTIONS pour obtenir une vignette de stationnement

1. Les ÉTUDIANTS QUI DEMEURENT **À PLUS DE 15 km** du Cégep de Chicoutimi pourront procéder à l'achat d'une vignette de stationnement **à compter du 06 août 2018**.
2. Les ÉTUDIANTS QUI DEMEURENT **À MOINS DE 15 km**, pourront se procurer une vignette **à compter du 08 août 2018**.
3. POUR OBTENIR UNE VIGNETTE de stationnement, vous devrez d'abord remplir le formulaire : **« VIGNETTE DE STATIONNEMENT »**, disponible sur le portail Intraflex Mon C-Chic, dans la section de gauche : **« SERVICES AUX ÉTUDIANTS »**.

Vous devrez effectuer votre paiement en ligne obligatoirement avec une carte de crédit sur notre site sécurisé.

Inutile de vous présenter au Cégep pour obtenir une vignette; aucune vente ne se fera sur place.

4. Pour récupérer votre vignette 2018-2019, vous devrez vous présenter les 14, 15 et 16 août entre 8 h et 12 h ou de 13 h à 16 h, au café TAZAVERO, local H-1058
5. Si vous devez vous départir de votre vignette de stationnement, rapportez-là au service de la sécurité, un remboursement vous sera fait pour la partie non utilisée.
- 6.



LA QUANTITÉ DE VIGNETTES EST LIMITÉE



CEUX QUI NE POURRONT PAS OBTENIR UNE VIGNETTE DEVRONT S'INSCRIRE SUR UNE LISTE D'ATTENTE À MÊME LE SITE. AUCUNE RÉSERVATION PAR COURRIEL, TÉLÉPHONE OU TOUT AUTRE FORME DE DEMANDE NE SERA ACCEPTÉE. L'achat d'une vignette pour la session d'automne ne garantit pas une vignette pour la session d'hiver.

N.B. : Le Cégep n'assume aucune responsabilité pour le vol ou la perte d'une vignette.

La direction des services administratif